

Recommandation du Conseil municipal relative à la proposition du Conseil administratif du 26 août 2020 en vue de l'octroi d'un droit de superficie distinct et permanent sur une partie de la parcelle N° 5579, feuille 19 du cadastre de la commune de Vernier, sise 115 route de Vernier, par la Ville de Genève à la Fondation suisse pour le tourisme social en vue de la réalisation d'une auberge de jeunesse.

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 8 septembre 2021, dans le rapport PR-1420 A)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de négocier avec la Fondation suisse pour le tourisme social un taux de rente adéquat pour ce type d'objet et de tenir informé le délibératif de ce processus